



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **15 décembre 2014**

Délibération n° 2014-0484

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Rapport du délégataire de service public - Activité d'exploitation du golf de Chassieu par la société Blue Green groupe SAUR - Exercice 2013**

service : **Direction de l'évaluation et de la performance**

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Claisse

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 5 décembre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 17 décembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Beautemps, Belaziz, MM. Bérat, Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mmes Brugnera, Burrinand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Bernard (pouvoir à Mme Laurent), Mme Berra (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), MM. Calvel, David (pouvoir à M. Jeandin), Mmes Hobert (pouvoir à Mme Gailliot), Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Piegay (pouvoir à M. Bousson).

Conseil de communauté du 15 décembre 2014**Délibération n° 2014-0484**

commission principale :	proximité et environnement
objet :	Rapport du délégataire de service public - Activité d'exploitation du golf de Chassieu par la société Blue Green groupe SAUR - Exercice 2013
service :	Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 novembre 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de compte-rendu des rapports annuels des délégataires de service public et précise qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales spécifie que la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

Le contrat de concession confié à la société Blue Green groupe SAUR pour construire et exploiter le golf situé sur la Commune de Chassieu est conclu pour une durée de 25 ans qui se terminera le 21 octobre 2015, suite à la prorogation du contrat d'un an décidée par délibération n° 2014-4472 du 13 janvier 2014.

Le rapport du délégataire présenté au Conseil de communauté au titre de l'exercice 2013 comprend les comptes relatifs à l'exécution de la délégation de service public et un rapport d'activité et de qualité de service, intégrant une analyse au regard du développement durable.

Les tableaux ci-après présentent, avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices, les principaux indicateurs d'activité et financiers de l'exercice 2013.

Données financières des exercices 2011 à 2013 (en k€)

	2011	2012	2013	Évolution 2012/2013	Tendance
charges	1 578	1 650	1 663	(+ 0,78 %)	↗
produits	1 930	1 822	1 883	(+ 3,3 %)	↗
résultat net	382	198	220	(+ 11 %)	↗

Avec un total de 1 663 k€, la progression des charges sur l'exercice 2013 est contenue (+ 0,78 %) malgré l'augmentation du poste relatif aux "achats de matières premières et énergies" (62 k€ en 2013 contre 49 k€ en 2012, soit + 26,5 %).

Le principal poste de dépenses demeure le personnel bien qu'il enregistre un léger recul (659 k€ en 2013 contre 668 k€ en 2012) qui s'explique par le non-renouvellement de contrats à durée déterminé (CDD).

Bien que le délégataire poursuit la réduction des "autres charges" et des achats de matières premières de l'ordre de - 40 k€, il faut noter l'augmentation des postes "charges externes" (+ 7 k€) et "impôts et taxes" (+ 10 k€). Le poste "amortissements et provisions" (+ 115 k€) augmente également fortement du fait de l'inscription sur l'exercice 2013 de provisions constatées sur les valeurs nettes comptables (VNC) des immobilisations en lien avec la fin du contrat actuel de délégation de service public (DSP) fin 2015.

Avec une augmentation par rapport à 2012 de ses produits de l'ordre de 3 %, le golf de Chassieu, dont la vocation est de démocratiser la pratique du golf auprès du grand public, connaît un développement continu sur

les 3 dernières années démontrant un engouement pour ce sport et un vivier de nouveaux joueurs important sur la région et l'agglomération lyonnaise. En 2013, 71 % du chiffre d'affaires (+ 3 % par rapport à 2012) est réalisé avec les activités de service public du golf et de l'enseignement.

Le résultat net de 220 k€ est en progression par rapport au résultat des années précédentes (+ 11 % par rapport à 2012) du fait d'une météo plus favorable qu'en 2012 et à l'augmentation de 41 k€ du chiffre d'affaires global (+ 2,3 %) grâce à la politique commerciale menée et aux tarifs attractifs proposés. En revanche, l'activité boutique accuse un recul de l'ordre de 3 % lié à la concurrence en matière de vente de matériel de golf qui reste forte sur le secteur de Chassieu avec la part de marché très importante réalisée par Décathlon Bron. De plus, malgré la restructuration complète de la restauration, celle-ci enregistre une baisse de son chiffre d'affaires de l'ordre de 2,6 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat demeure excédentaire pour la 4^e année consécutive, signe d'une gestion dynamique de l'activité golfique par la société Blue Green.

La redevance annuelle versée à la Communauté urbaine de Lyon par le délégataire s'élève à 90,8 k€ pour l'exercice 2013.

Données d'activité sur les 3 derniers exercices (chiffre d'affaires total et par activité, en k€)

	2011	2012	2013	Évolution 2012/2013	Tendance
golf	980	976	1 017	(+ 4,2 %)	↗
enseignement	286	263	271	(+ 3 %)	↗
boutique	203	162	157	(- 3 %)	↘
restauration	408	375	371	(- 1 %)	↘
Total	1 877	1 775	1 816	(+ 2,3 %)	↗

L'activité 2013 du site de Chassieu connaît un ralentissement dû en partie à la morosité économique et à la diversification des loisirs des utilisateurs qui alternent, selon les saisons, entre golf et autres loisirs de plein air :

- nombre de départs lié à des abonnements : 25 050 départs contre 27 465 en 2012 (- 8,7 %),
- nombre de droits d'entrée uniques (green fees) : 14 367 entrées contre 16 190 entrées en 2012 (- 11 %).

Le jeu du week-end concerne toujours la majorité des usagers bien que le nombre de joueurs en semaine se maintienne (principalement chez les actifs). A noter une évolution avec la progression du jeu sur le parcours 6 trous (+ 22,8 % du taux d'utilisation et 16,70 % des joueurs) qui répond à la demande des usagers de gagner du temps tout en pratiquant une activité sportive.

Avec son important practice, le site de Chassieu confirme son statut de centre d'entraînement de premier plan sur l'agglomération de par sa proximité et son accessibilité.

Détail des activités golf et enseignement en volume (nombre)

	2011	2012	2013	Évolution 2012/2013	Tendance
abonnements golf	475	436	479	(+ 2 %)	↗
droits de jeu	16 792	16 190	14 367	(- 11 %)	↘
licences de golf	1 111	1 011	1 016	(+ 0,5 %)	↗

Concernant la politique de développement durable mise en œuvre par le délégataire, l'année 2013 est marquée par le maintien avec une consommation en eau annuelle de 62 000 mètres cubes, en-dessous du seuil de 65 000 mètres cubes qui sert de référence pour les terrains de golf de superficie similaire en région Rhône-Alpes.

A noter, la poursuite des inventaires avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), en vue de la préservation et du recensement de la faune et de la flore du site, la poursuite de l'objectif de réduction des produits phytosanitaires et d'optimisation de leur utilisation sur le terrain tout au long de l'année ainsi que l'optimisation, grâce à la gestion à distance, de l'arrosage avec l'application informatique Stratus 2 (8 heures pour arroser le parcours en 2013 contre 15 heures en 2004).

En conclusion, les points notables du rapport du délégataire Blue Green groupe SAUR sur l'exercice 2013 sont :

- l'augmentation des charges de 196 k€ (+ 16 %), principalement sur les postes "charges externes", "impôts et taxes" et "amortissements et provisions",
- l'augmentation de 41 k€ du chiffre d'affaires global grâce à la politique commerciale menée et aux tarifs attractifs proposés (+ 2,3%),
- le maintien de la consommation annuelle en eau inférieure au seuil des 65 000 mètres carrés de référence en région Rhône-Alpes,
- la poursuite du partenariat Blue Green/Association sportive du Golf de la Communauté urbaine de Lyon - Chassieu qui permet le développement du nombre de bons joueurs et les premiers résultats régionaux pour le golf de Chassieu.

Le rapport du délégataire a été soumis pour avis, à la séance plénière de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) du 30 octobre 2014. Il appartient donc au Conseil de communauté de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) du 30 octobre 2014, comme ci-après annexé ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2013 produit par la société Blue Green groupe SAUR, au titre de la délégation de service public pour l'activité de construction, d'aménagement et d'exploitation du golf de Chassieu.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 17 décembre 2014.